



Programme de bourses d'études PMA/PEID 2023 – appel à candidatures (date limite 16 juin 2023)

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme) présente ses compliments aux Missions permanentes des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à Genève et à New York et a l'honneur de les informer que **la date limite de dépôt des candidatures pour participer au programme de bourses d'études PMA/PEID 2023 est fixée au 16 juin 2023.**

Le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés (PMA) et des petits États insulaires en développement (PEID) aux travaux du Conseil des droits de l'homme a été créé conformément à la résolution 19/26 du Conseil des droits de l'homme adoptée le 23 mars 2012. Depuis sa mise en place en 2014, vingt-et-un fonctionnaires des PMA/PEID ont participé à son programme de bourses d'études. En 2023, le Fonds d'affectation spéciale accordera jusqu'à quatre bourses. Des informations supplémentaires sur le Fonds d'affectation spéciale sont disponibles sur le site internet suivant : <https://www.ohchr.org/fr/hr-bodies/hrc/trust-fund/ld-cs>.

Conformément au mandat du Fonds d'affectation spéciale, les PMA et les PEID intéressés sont invités à soumettre des candidatures pour le programme de bourses en désignant un fonctionnaire gouvernemental, au niveau d'expert, qui travaille dans le domaine des droits de l'homme depuis au moins deux ans dans la capitale. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les candidats retenus devront participer à l'intégralité du programme de bourses, qui devrait se dérouler du 6 septembre au 17 novembre 2023 (les dates définitives seront confirmées ultérieurement).

Dans le cadre du programme, les boursiers sélectionnés doivent, entre autres, réaliser un projet dans un domaine pertinent pour leur travail et lié au travail du Conseil, de ses mécanismes ou de ses organes subsidiaires. Le projet doit être soumis à la fin du programme, avant le retour dans le pays d'origine.

Prestations prises en charge :

Sur la base des règles et règlements des Nations Unies applicables, le Fonds d'affectations spéciale couvre un billet aller-retour en classe économique.

Le Fonds d'affectation spéciale fournit également un soutien financier aux candidats sélectionnés sous la forme d'une allocation mensuelle basée sur le taux actuel du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) applicables aux bourses de l'ONU, pour la durée du programme. Les boursiers ne sont pas rémunérés, l'allocation mensuelle est

destinée à couvrir leurs frais de subsistance (y compris les frais de logement) pendant leur programme.

Le candidat sélectionné comme bénéficiaire du Fonds est responsable de l'obtention d'un visa (si nécessaire). Les frais de visa sont à sa charge et ne seront pas remboursés. Il lui incombe également d'organiser son propre logement à Genève et de prendre en charge tous les frais de subsistance et autres frais connexes (une allocation mensuelle lui sera versée, comme indiqué ci-dessus). Le Secrétariat du Fonds ne pourra pas assister les candidats sélectionnés à trouver un logement à Genève.

Éligibilité et qualifications :

En règle générale, seuls les fonctionnaires des PMA/PEID basés dans leur pays d'origine peuvent postuler au programme de bourses d'études. Au moment de la candidature, les candidats éligibles doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle (maîtrise ou équivalent) dans le domaine du droit, des sciences politiques, des relations internationales ou dans une discipline apparentée. Une expérience significative et pertinente peut être acceptée en lieu et place d'un diplôme universitaire de deuxième cycle ;
- Avoir un minimum de deux ans d'expérience professionnelle au sein du gouvernement de son pays d'origine dans le domaine des droits de l'homme. Une expérience des processus intergouvernementaux est un atout ;
- Maîtrise (écrite et orale) de l'anglais ou du français. L'attention des candidats est attirée sur le fait que, si l'interprétation dans les six langues officielles de l'ONU est assurée lors des réunions officielles du Conseil des droits de l'homme, les réunions informelles, y compris les consultations informelles sur les projets de résolution, se déroulent sans interprétation et normalement en anglais uniquement. Une bonne connaissance pratique de l'anglais est donc requise.

Procédure de candidature :

Important : Le dossier de candidature doit être envoyé par la mission permanente à Genève. Pour les pays qui n'ont pas de mission permanente à Genève, le dossier de candidature doit être soumis soit par la mission permanente à New York, soit directement par la capitale.

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les huit (8) documents suivants :

1. Le formulaire de candidature (dûment rempli et signé par le candidat) pour le programme de bourses (ci-joint, disponible également sur le lien suivant : <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/trust-fund/apply>) ;
2. Une note verbale approuvant la candidature d'un fonctionnaire du gouvernement au programme de bourses (modèle ci-joint) ;
3. Le certificat d'achèvement du cours de formation en ligne sur le Conseil des droits de l'homme développé par le Fonds pour les délégués des PMA/PIED : <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/trust-fund/tool> ;

4. Une copie lisible du passeport du candidat désigné (le passeport doit être valable pendant au moins six mois après son retour dans son pays d'origine ou son lieu d'affectation officiel) ;
5. Un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français (en format MS Word) ;
6. Une lettre de motivation (deux pages maximum), expliquant l'intérêt du candidat pour le programme de bourses, y compris la manière dont le candidat et son gouvernement bénéficieraient du programme et dont l'expérience et les connaissances acquises par le boursier seraient utilisées dans le cadre de ses fonctions pour renforcer l'engagement du pays auprès du Conseil des droits de l'homme et de ses mécanismes ;
7. Un "formulaire d'information sur les visas" (copie jointe) indiquant si le candidat a besoin ou non d'un visa Schengen ;
8. Une photographie du candidat au format jpeg.

Les candidats désignés doivent également s'engager à partager les connaissances et l'expérience acquises au cours du programme avec leur collègues au sein du gouvernement.

Seules les candidatures contenant les huit documents obligatoires (voir ci-dessus) et soumises avant la date limite de 16 juin 2023 seront acceptées. Les candidatures doivent être envoyées en un seul e-mail à ohchr-sidsldc@un.org et ohchr-registry@un.org, en indiquant en objet de l'e-mail *Programme de bourses d'études PMA/PEID 2023 - nom du pays, nom du délégué*. Le secrétariat ne contactera que les candidats qui ont été retenus.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le programme pourra être ajusté ou annulé pour des raisons financières, opérationnelles ou d'autres raisons et circonstances indépendantes de la volonté du Secrétariat du Fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Secrétariat du Fonds à ohchr-sidsldc@un.org.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Le Secrétariat du Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à l'appui de la participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement aux travaux du Conseil des droits de l'homme) saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à Genève et à New York les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 16 mai 2023

Pièces jointes :

- Exemple de note verbale approuvant la candidature d'un fonctionnaire du gouvernement au programme de bourses
- Formulaire de candidature
- Formulaire d'information sur les visas

Copie :

Mission permanente de l'État indépendant de Samoa auprès des Nations Unies à New York, assurant la présidence des petits États insulaires en développement du Pacifique (PSIDS) (samoanymission@outlook.com; psidschair@gmail.com)

Bureau de l'Observateur permanent de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) auprès des Nations Unies à New York (cari.per.obs.un@gmail.com)

Délégation permanente de l'Union africaine auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (Au-geneva@africa-union.org)